



25/10/2020

**ATHÉNÉE ROYAL PAUL BRUSSON
DE MONTEGNÉE - GRÂCE – HOLLOGNE**

Chers parents, chers responsables, chers élèves,

Le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a opté en ce jour pour l'arrêt temporaire des cours en présentiel pour les élèves du secondaire dès ce mercredi 28 octobre.

Il s'agit bien d'une suspension de la présence physique à l'école pour les élèves du secondaire durant ces 3 jours et non d'un congé supplémentaire.

Il sera demandé aux équipes éducatives de proposer des travaux et un enseignement à distance pour les élèves pendant cette période.

La mise en place de ce scénario permettra, selon le rapport des experts, de mieux contrôler l'épidémie dans les établissements scolaires et de repartir sur de nouvelles bases dans la durée.

Tant que possible, nous essaierons de fournir à chaque élève les identifiants pour se connecter à l'Environnement numérique de travail. Dans tous les cas, des dossiers de travail seront distribués aux élèves pour poursuivre les apprentissages.

En vous remerciant vivement de votre compréhension et de votre investissement auprès de la scolarité de vos enfants, continuez à bien prendre soin de vous et de vos proches !

Pour toute question : info@armontegnee.be

Pascale Mortier – Directrice